

## **Comité technique académique du 26 juin 2019**

### **Déclaration SNES-FSU**

Madame la Rectrice,

Ce CTA se tient au terme d'une année scolaire marquée par une succession de réformes régressives d'une ampleur inédite, et qui ont particulièrement marqué notre champ professionnel : loi de transformation de la Fonction publique, projet de loi sur « l'école de la confiance », réforme des lycées généraux et technologiques, réforme du baccalauréat et réforme des programmes.

La mise en place de ces politiques s'est faite et continue de se faire à un rythme effréné, contre l'avis quasi unanime des personnels. Rappelons que depuis un an, les textes concernant ces réformes ont été largement critiqués et ont fait l'objet d'oppositions majoritaires dans toutes les instances consultatives nationales, et plus particulièrement le CSE. Le ministre a donc fait le choix dangereux d'ignorer toutes les analyses contradictoires et ce avec un niveau de mépris et un déni de démocratie rarement atteint.

Le mépris institutionnel prend, depuis plusieurs mois, plusieurs formes :

- L'accusation d'irresponsabilité portée à l'encontre des organisations syndicales et des agents en lutte contre les réformes imposées en est une première. La réforme pour supprimer des moyens d'enseignement et rendre les conditions de formations des élèves plus difficiles est-elle une preuve de responsabilité ? La réforme des lycées généraux et technologiques et la réforme du baccalauréat sont en train de se concrétiser, contre les personnels la plupart du temps, contre l'avis des fédérations de parents souvent, contre l'intérêt des usagers toujours. Est-ce la preuve d'une politique éducative progressiste et soucieuse d'ascenseur social ?
- L'engagement de démarches, au niveau national mais aussi au niveau académique, pour instruire des dossiers visant à mettre en cause la déontologie de certains collègues enseignants est une autre forme de mépris à l'encontre d'agents de catégorie A, concepteurs de leur enseignement et de leur pédagogie dans le cadre des textes réglementaires et de la liberté pédagogique afférente. La mise en cause de la déontologie de certains agents de l'Education nationale semble cependant moins prompte à être mise en œuvre quand, tant dans notre académie que dans notre région d'académie, des cadres déontologiques semblent avoir été rompus à l'occasion de la campagne des dernières élections européennes.
- Les communications ministérielle et académique s'inscrivent dans cette ligne du mépris des personnels et des organisations syndicales représentatives. Car, actuellement, c'est toute la politique éducative menée par ce gouvernement et ce ministre qui est questionnée et la plupart du temps combattue. Le dialogue social ne se fait pas par l'intermédiaire des médias. L'annonce aux médias par le ministre de taux de grève fantaisistes à des horaires très précoces (7h50) ne sont pas respectueux et dénotent une communication mensongère. Pour le SNES-FSU, le dialogue social n'a rien d'un détail technique et administratif : il est un principe fondamental. Le projet de loi de transformation de la Fonction publique confirme et amplifie le mouvement radical qui vise à remettre en cause ce dialogue social, au point de la dénaturer complètement. Dans un contexte sociétal et politique très dégradé, le Ministre, vous Mme la Rectrice et vous Mme et Mm les IA-DASEN, vous présentez les réformes en cours avec quelques éléments de langage qui expriment à la fois du mépris, de la condescendance envers tous les personnels et toute l'éthique professionnelle que nous nous efforçons de faire vivre malgré tout dans tout nos établissements au cœur de nos métiers. Nos collègues ne supportent plus ce décalage et expriment de plus en plus fortement, par divers moyens de plus en plus radicaux, leur exaspération. Les conflits de valeurs ainsi structurés nous inquiètent au plus haut point en tant que représentants syndicaux responsables. Il devrait en être de même pour vous et provoquer une rupture dans le non-dialogue social qui est organisé depuis plusieurs mois tant au niveau académique qu'au niveau national.

Pour le SNES-FSU, les réformes actuelles consacrent le mythe libéral de l'individu performant, entreprenant, et qui, parce qu'il « réussirait » à un moment de sa vie, serait le seul qui mériterait finalement de recevoir les bénéfices d'une éducation de qualité et diversifiée. Cette cohérence idéologique est le cœur de toutes les réformes en cours.

Elle aboutit à mettre en œuvre des réformes qui nuisent à l'intérêt général qui est capté au profit de quelques « premiers de cordées ». Ces réformes, qui se font aux dépens des élèves, n'épargnent pas les personnels qui voient leurs conditions de travail se dégrader : restrictions des moyens et des postes, accroissement de la charge de travail (décret sur le 2<sup>e</sup> HSA imposable), mise en cause plus ou moins explicite de leur expertise professionnelle, volonté de mise au pas consacrée par l'article 1 du projet de loi sur l'école de la confiance, mal-être et épuisement professionnel de plus en plus nombreux, perte du sens du métier, paupérisation par le gel du point d'indice, attaque sans précédent contre les garanties collectives construites dans un cadre paritaire.

Par ailleurs, la loi de transformation de la Fonction publique organise, pour les années à venir, le retour à une fonction publique d'obéissance aveugle et sans contrôle des corps intermédiaires. Elle met à mal les statuts de tous les fonctionnaires pour les empêcher de servir l'intérêt général et pour faire disparaître le principe du fonctionnaire-citoyen. C'est ainsi qu'il faut entendre la perspective de la fin de consultation des CAP (sur les mutations, les promotions et les avancements) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le contournement du principe du recrutement par concours.

Elle ouvre les conditions structurelles d'un asservissement des Services publics à quelques profiteurs en embuscade. Car le « marché » ne veut entendre parler ni de protections et ni de domaines où il ne peut pas s'activer au profit de quelques uns. Ces choix idéologiques portés par le Président de la République font déjà de nombreux dégâts : autour de chaque recul du service public d'éducation, les services payants se développent : soutien et compléments scolaires, entreprises de coaching pour l'orientation, développement des financements au privé, partenariats commerciaux et supports publicitaires au sein des collèges et des lycées...

La prochaine étape de démolition à venir annoncée par ce gouvernement pour l'automne 2019 porte des modifications d'une ampleur jamais vue dans le système des retraites et des pensions, et s'inscrit dans la même logique idéologique : paupériser les futurs pensionnés, individualiser pour détruire les solidarités, ouvrir des marchés juteux à des groupes intéressés, et finalement détourner les personnels de la fierté d'exercer leur mission au service du pays et de la population et diminuer l'attractivité de nos métiers.

Le SNES-FSU mènera, avec tous les collègues, et avec tous les citoyens, le combat en son temps, tout en continuant de dénoncer, dès les prochains jours et dès la rentrée, les effets concrets d'une politique éducative désastreuse pour les personnels et les élèves. C'est pour cela qu'il appelle à l'action fonction publique le 27 juin et à la grève des surveillances du premier jour du DNB le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019.